



**L**E PRESENT REGISTRE, contenant  
 feuillets, cottés & paraphés par premier & dernier,  
 par Nous, Louis-Marie-Robert MARQUELET, Chevalier  
 Seigneur de la Noüe, Conseiller du Roy, Président,  
 Lieutenant Général au Bailliage & Siège Pésidial de  
 Meaux, pour servir à enregistrer les Actes de Baptêmes,  
 Mariages & Sépultures de la Paroisse de *batteville*  
 pendant l'année mil sept cens *quarante Neuf*  
 & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
 année, être l'un des deux Registres, signé conformément  
 à la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736, & certifié vé-  
 ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou  
 envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine  
 contre ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône & de saisie  
 de son Temporel, & contre les Margailliers de dix livres  
 d'Amende, les uns & les autres de tels dépens, domma-  
 ges & intétiêts qu'il appartiendra, le tout, suivant ladite  
 Déclaration du 9 Avril 1736, & les anciennes Ordon-  
 nances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le 20<sup>e</sup>  
 Décembre mil sept cens *49*

*MMMM*  
 Lan 1749 Le premier janvier par M<sup>rs</sup> Curé Toussigné a été  
 S<sup>rs</sup> jurez dans le cimetière de cette paroisse Le Corps de Monsieur  
 Charles Vermeil deud<sup>e</sup> du jour précédant âgé de deux jours  
 fils de Mess<sup>rs</sup> Vermeil et de Marie Cartier ses parents et mes-  
 mes parents de fond de pieux qui a signé avec nous  
 Charles Vermeille Dusautey *Gobert curé*  
 Lan 1749 Le cinq janvier par M<sup>rs</sup> Curé Toussigné a été  
 C. baptisé Jean Baptiste né d'entre de Monsieur et de

du Legitime Mariage de Jean Bijou Laboureur  
et de Marie femme Aubé Souffroyse Le  
joram Claude Jurec Aubé et de Marie maies  
amis Rodien qui a esté signé

Claude Jurec Aubé Marie Anne Rodien  
Gobert curé

b. Lan 1749 Le 24<sup>me</sup> jour Janvier par Moy Curé  
Sousigné acte de mariage de François Aubé marchand  
et de Marie Genevieve Chantepie  
Son Epoux Separim S<sup>r</sup> Charles Turture et de  
Marie et Marie Charlotte Chantepie qui ont  
esté signés avec nous S<sup>r</sup> Charles Turture  
M. C. Chantepie Gobert curé

Lan 1749 Le premier jour par Moy Curé  
Sousigné acte de mariage de Michel Jurec de cette  
Paroisse et de Marie Genevieve de cette  
Paroisse Le Corps de Michel Jurec decédé d'aujourd  
precedent a pres a son veuf et des sacramento agés de  
quarante trois ans et de Marie Genevieve de  
quarante deux ans filles de feu Antoine Jurec  
et Michelle Camus et de pres et mes en presens  
de François Jurec son veuf et autres Lemons qui ont esté  
signés  
Gobert curé  
Durantoy  
Chaperréal

Lan 1749 Le deuxieme jour par Moy Curé  
Sousigné acte de mariage de Louis  
ne d'aujourd precedent et de Marie Genevieve  
Legitime Mariage  
de Louis Marie et de Marguerite Meunier  
Son Epoux Separim Claude Loquin et de  
Marie Genevieve Meunier qui ont esté signés  
Claude Loquin s'asant Marie Genevieve  
Gobert curé

Lan 1749 Le dix Sept jour par Moy Curé  
Sousigné acte de mariage de Louis Genevieve de cette  
Paroisse et de Marie Genevieve de cette  
Paroisse Le Corps de Louis Genevieve decédé d'aujourd  
precedent a pres a son veuf et des sacramento agés de  
quarante deux ans et de Marie Genevieve de  
quarante deux ans filles de feu Antoine Jurec  
et Michelle Camus et de pres et mes en presens  
de François Jurec son veuf et autres Lemons qui ont esté  
signés  
Gobert curé  
Durantoy  
Chaperréal

Lan 1749 Le dix huit jour par Moy Curé  
Sousigné acte de mariage de Louis Genevieve de cette  
Paroisse et de Marie Genevieve de cette  
Paroisse Le Corps de Louis Genevieve decédé d'aujourd  
precedent a pres a son veuf et des sacramento agés de  
quarante deux ans et de Marie Genevieve de  
quarante deux ans filles de feu Antoine Jurec  
et Michelle Camus et de pres et mes en presens  
de François Jurec son veuf et autres Lemons qui ont esté  
signés  
Gobert curé  
Durantoy  
Chaperréal







Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749.  
Cousin de Jean Duperré et de Jeanne  
François Jean François et Thomas François  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
qui ont été déclarés hérétiques et schismatiques  
Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Jean Duperré

andré Feray. Jean François Guilleme  
Lan 1749 Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
Jeanne ne du quatre de légitime. Mariage d'Antoine  
Bonne et de Marie Genevieve de la paroisse de Saint-Jacques  
Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Marie de la paroisse de Saint-Jacques  
ne de la paroisse de Saint-Jacques a signé avec nous

Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
Marie Genevieve de la paroisse de Saint-Jacques  
Mariage de Jeanne et de Jeanne de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques

Abel de la paroisse de Saint-Jacques  
Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques et de la paroisse de Saint-Jacques

de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques

Lan 1749 Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques

Lan 1749 Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques

Lan 1749 Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques

Lan 1749 Le 17<sup>me</sup> de Juin l'an 1749. Curé de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques  
de la paroisse de Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Jacques

Le 24<sup>me</sup> des calendes du mois de Juin l'Angelique  
de l'abbaye de la paroisse de saint Denis d'apost  
Procureur de ladite paroisse de saint Denis d'apost  
agee de quarante quatre ans jeune en deuzieme  
de Jean de Jean Bourgeois de cette paroisse d'ante  
par fait par trois Dimanches et laus de l'ante  
En son Le sept et quatre septembre dans d'antecelle  
L'glise qui dans celle d'antecelle de saint Denis d'apost  
Certificat du s<sup>r</sup> Curé de ladite paroisse de saint Denis d'apost  
De par au greffe de l'officialité de Meuz Le fiancail  
Celebré le jour de Dieu je soussigné pasteur Curé de cette  
paroisse ay reçu en cette L'glise le mutual Consente  
qu'il ont donné par paroles de present au mariage  
et leur ay donné la benediction et l'usage en presence  
de Meuz ~~Antoine de Paris de l'epouse Jean Gabriel appa~~  
Meuz Royale le jour de Dieu de l'epouse Jean Baptiste  
Carlon parin de l'epouse de Meuz Malte appost  
la preuve de l'acte de l'union amies de l'epouse  
les quels ont tous deux sur un marié et un  
Baptiste ~~Antoine de Paris de l'epouse Jean Gabriel appa~~  
Antoine de Paris de l'epouse Jean Gabriel appa  
Gobert curé Malte appost

L'an 1749 Levingt quatre octobre par moy Curé soussigné  
acte Catolique Marie Claude ne de au jour du Le sept  
Mariage de Françoise Marthe Namourusides Nicole  
Gervais et son Epouse Le parin Claude Gervais et la  
Mariane Marie Gervais Formis Le qui a déclaré ne  
L'union signee Claude et ha verrier  
Gobert curé

L'an 1749 Levingt sept octobre par Moy Curé soussigné  
acte in sumis dans Le s<sup>r</sup> Curé de cette paroisse Le parin  
de Marthe et Le parin Jean de son fiancail ont  
de l'epouse Françoise jadis au annu de deuz jours precedent  
après avoir reçu tous les sacraments a qui de quatre jours  
du ans en presence de son fils qui a signé au nom  
de Robert Durand et Gobert curé

L'an 1749 Le premier Decembre par moy Curé soussigné  
acte in sumis dans Le s<sup>r</sup> Curé de cette paroisse Le parin  
de Mathurin Melin de deuz jours precedent a par avoir  
reçu tous les sacraments a qui de deuz jours precedent  
L'union de Françoise Ducloux Françoise Marthe et Le Mellin  
de l'epouse en presence de Charles Ducloux fils  
et autres parants l'qui ont signé Antoinette  
Boquet Jacques Boquet  
Gobert curé

L'an 1749 Le septieme Decembre par Moy Curé soussigné



à l'élection de Marie Thérèse ne ou cinq ubiq.  
Mariages de M. Nicolas Martin Jacques Boequet & Marie  
de la terre de Trilbardou u de sa sœur Nicole Francoise Meunier  
Sou Epoux, L'ycarain Denis Jérôme Boequet & Marie  
Dami Marie Thérèse Terouanne Epoux de M. Godard G.  
revenu de la terre de saux. Lesquels ont signé  
Denis Jérôme Boequet Marie Thérèse Thérèse

Robert cur

Mairie de Trilbardou